

NORME
INTERNATIONALE

ISO
8758

Première édition
1992-12-01

**Cinématographie — Piste pour enregistrement
photographique des données et contrôles sur
films cinématographiques 16 mm et 35 mm, et
sur les tirages — Dimensions et emplacement**

(standards.iteh.ai)

*Cinematography — Photographic control and data records on 16 mm
and 35 mm motion-picture film and prints — Dimensions and location*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a28816f-b0ef-494d-9d45-9e0d76c84f49/iso-8758-1992>



Numéro de référence
ISO 8758:1992(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8758 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Cinématographie — Piste pour enregistrement photographique des données et contrôles sur films cinématographiques 16 mm et 35 mm, et sur les tirages — Dimensions et emplacement

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit l'emplacement et les dimensions des pistes photographiques destinées à l'enregistrement des données et contrôles sur les films cinématographiques originaux, intermédiaires ou tirages 16 mm, sur les films cinématographiques négatifs 35 mm destinés à la prise de vue, ainsi que sur les films cinématographiques 35 mm destinés à la distribution.

Elle prescrit aussi la largeur explorée par le reproducteur de données ainsi que la sensibilité spectrale de ce reproducteur.

Dans le cas des copies d'exploitation, la présente Norme internationale ne s'applique qu'aux tirages contenant des enregistrements sonores à surface variable conformes à l'ISO 2939 et à l'ISO 7343.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes

des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 2939:1986, *Cinématographie — Champ d'image et piste sonore photographique sur les copies d'exploitation de 35 mm — Position et dimensions.*

ISO 7343:1983, *Cinématographie — Enregistrement de deux pistes sonores optiques sur copies d'exploitation cinématographiques 35 mm — Positions et dimensions en largeur.*

3 Emplacement et dimensions

Les dimensions et l'emplacement latéral des pistes d'enregistrement des données et contrôles doivent être tels qu'indiqués aux figures 1 à 3 et donnés dans les tableaux 1 à 3.

4 Sensibilité spectrale du reproducteur de données

La longueur d'onde pour laquelle l'ensemble du reproducteur de données, source de lumière, filtre et récepteur présente son maximum de réponse doit être 550^{+130}_0 nm. La réponse globale de cet ensemble à toutes les longueurs d'onde supérieures à 800 nm doit être inférieure à 5 % de la réponse globale à toutes les longueurs d'onde comprises entre 400 nm et 800 nm.

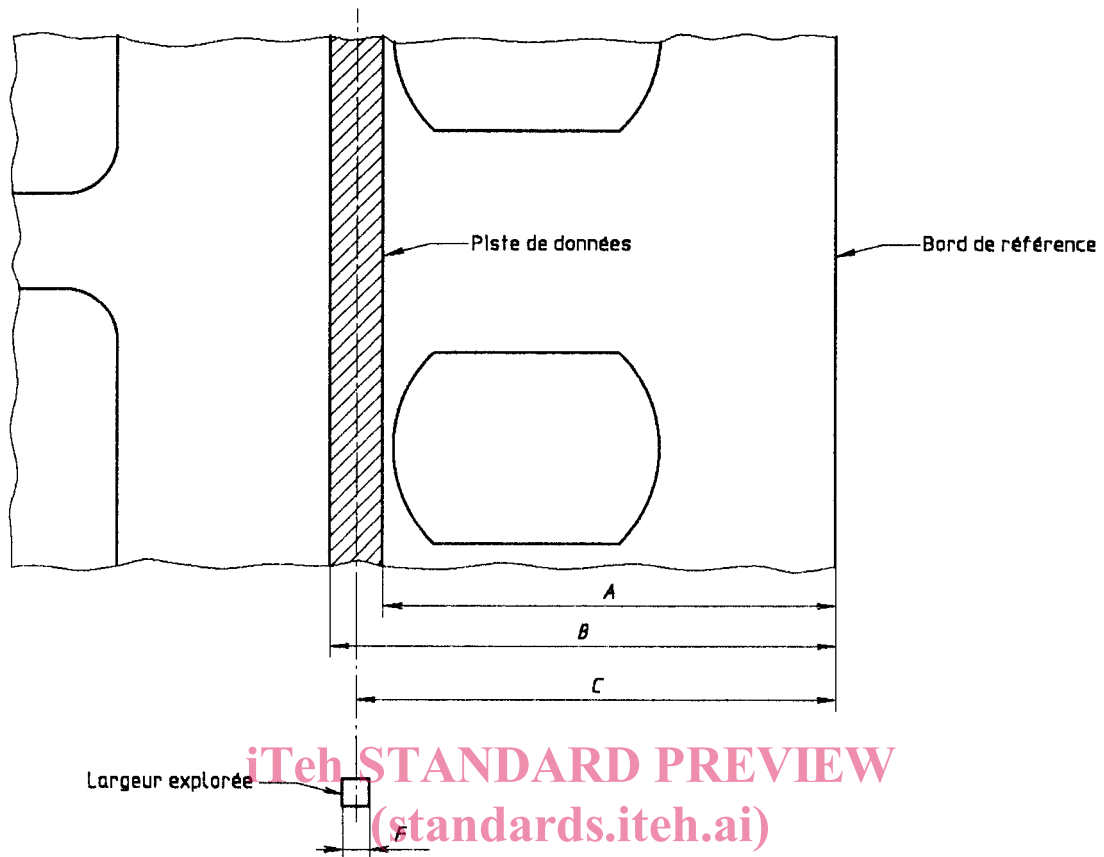


Figure 1 — Piste d'enregistrement sur film cinématographique 35 mm destiné à la prise de vue
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a28816f-b0ef-494d-9d45-9e0d76c84f49/iso-8758-1992>

Tableau 1 — Dimensions des pistes d'enregistrement sur film cinématographique 35 mm destiné à la prise de vue

Dimension	mm	in
<i>A</i>	4,85 ± 0,03	0,191 ± 0,001
<i>B</i>	5,36 ± 0,03	0,211 ± 0,001
<i>C</i>	5,11 ± 0,03	0,201 ± 0,001
<i>F</i>	0,13 ± 0,03	0,005 ± 0,001

NOTES

1 Les caméras prévues pour enregistrer une piste de données et contrôles doivent avoir une fenêtre modifiée de telle façon que le bord de l'image le plus proche de la piste sonore soit à 5,44 mm min. (0,214 in min.) du bord de référence du film.

2 Les caméras modifiées pour prise de vue à pleine ouverture (projet de Norme internationale en préparation) peuvent ne pas pouvoir utiliser cette position de la piste de données.

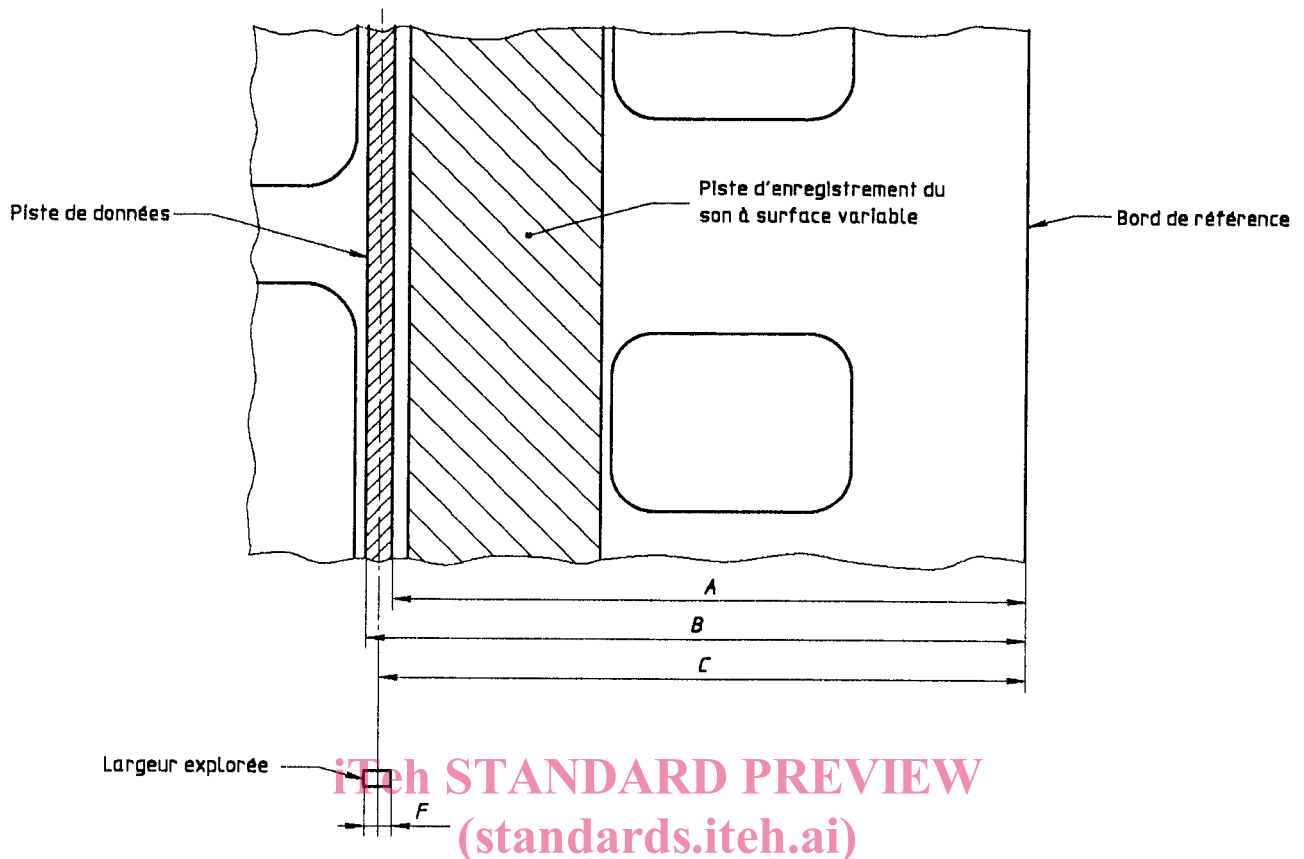


Figure 2 — Film cinématographique 35 mm destiné à la distribution
ISO 8758:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a28816f-b0ef-494d-9d45-9e0d76c84f49/iso-8758-1992>

Tableau 2 — Dimensions pour les enregistrements
sur film cinématographique 35 mm destiné à la
distribution

Dimension	mm	in
<i>A</i>	$7,42 \pm 0,03$	$0,292 \pm 0,001$
<i>B</i>	$7,67 \pm 0,03$	$0,302 \pm 0,001$
<i>C</i>	$7,54 \pm 0,03$	$0,297 \pm 0,001$
<i>F</i>	$0,13 \pm 0,03$	$0,005 \pm 0,001$

NOTE — Il convient, au laboratoire et dans les cinémas, d'assurer un alignement précis lorsque cette piste de données est utilisée sur les films destinés à la distribution. Voir article A.2.

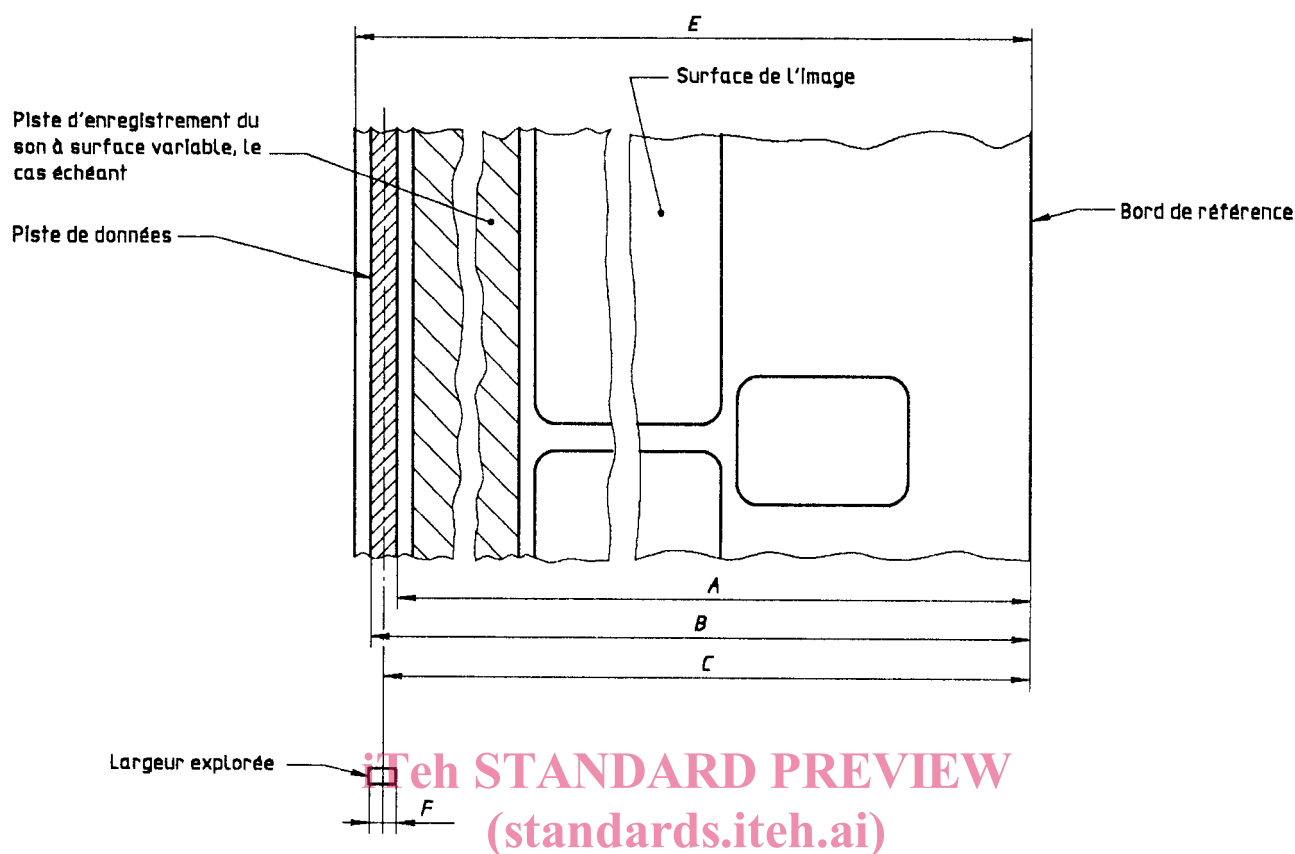


Figure 3 — Film cinématographique 16 mm
ISO 8758:1992

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/7a28816f-b0ef-494d-9d45-9e0d76c84f49/iso-8758-1992>

Tableau 3 — Dimensions pour les enregistrements sur film cinématographique 16 mm

Dimension	mm	in
<i>A</i>	15,54 ± 0,03	0,612 ± 0,001
<i>B</i>	15,8 ± 0,03	0,622 ± 0,001
<i>C</i>	15,67 ± 0,03	0,617 ± 0,001
<i>E</i> (réf.)	15,95	0,628
<i>F</i>	0,13 ± 0,03	0,005 ± 0,001

Annexe A (informative)

Données supplémentaires

A.1 La réponse spectrale spécifiée à l'article 4 est destinée à assurer que la piste de données et contrôles sera correctement reproduite si l'image est formée de colorants, d'argent ou d'un mélange d'argent et de colorants. Il est nécessaire de restreindre la réponse à l'infrarouge car les colorants utilisés dans les films cinématographiques couleur n'absorbent que très peu le rayonnement infrarouge. Comme les poussières et égratignures du film absorbent l'infrarouge, cette restriction de la réponse à l'infrarouge améliorera le rapport signal/bruit du système.

A.2 Il convient de vérifier particulièrement l'alignement des tireuse et projecteur lorsqu'ils tirent ou projettent des films destinés à la distribution contenant des pistes d'enregistrement de données et contrôles, pour éviter que le lecteur de son ne couvre une partie de cette piste, ou qu'elle soit projetée sur l'écran.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8758:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a28816f-b0ef-494d-9d45-9e0d76c84f49/iso-8758-1992>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8758:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a28816f-b0ef-494d-9d45-9e0d76c84f49/iso-8758-1992>

CDU 778.534.455:771.531.351/.352:681.327.6

Descripteurs: cinématographie, film cinématographique, film cinématographique 16 mm, film cinématographique 35 mm, copie d'exploitation, enregistrement de données, piste d'enregistrement, dimension, position.

Prix basé sur 5 pages
